



Facturation au Département

Entreprises

Comment faire pour adresser une facture au Département ?

Publié le 14 avril 2021

Depuis le 1er janvier 2017, les entreprises ont l'obligation de transmettre leurs factures au Département en les déposant [sur la plateforme Chorus](#).

Pour déposer une facture dans Chorus, 3 champs sont obligatoires :

➤ **le numéro de SIRET** (Lien vers les Numéros de SIRET/Budget de la collectivité)

- Budget principal : 22550001600152
- Budget annexe du Parc départemental : 22550001600368
- Budget annexe des Fonds d'aide : 22550001600376
- Budget annexe Dispositif MAIA : 22550001600400
- Budget annexe Mineurs Non Accompagnés : 22550001600392
- Budget annexe Structure d'accueil des Mineurs Non Accompagnés en Evaluation : 22550001600418
- Budget annexe E-Meuse santé : 22550001600426

➤ **le code Service : 001220**

➤ **le numéro d'engagement** qui a été communiqué par le service avec qui vous êtes en relation. Ce numéro commence par CP ou BC

LIENS UTILES

➤ Plateforme Chorus Pro

➤ Aide à l'utilisation de la plateforme Chorus Pro

